



AEP du Grésivaudan
6, place des tuileaux
38 240 MEYLAN
tél.04 76 90 24 35

Demande de frais : joindre tous les justificatifs

Date :

Demandé par:

Activité:

Lieu :

Voiture personnelle		Nb de passagers :
De :		
à :		
Distance en kms A/R		Remboursement 0.13€/km A compter de l'AG du 13/06/08
Remboursement kilométrique :		

Autres frais (joindre les justificatifs)	Montant
Péages	
Accueil-Hébergement	
Billetterie Train	

Montant du remboursement :

Date et signature :

A envoyer au trésorier de l'A.E.P du Grésivaudan
Joël BEURRIER
5 rue St Vincent porte La Tine 38240 MEYLAN

RESERVE A LA COMPTABILITE

Imputation budgétaire :

N° du chèque : Date d'émission :